

Communiqué de presse

Le 20 juin 2008

Alternatives à la castration douloureuse des porcelets : la branche a fixé les jalons

À partir de 2010, la Suisse interdira l'emploi de la méthode actuellement en usage pour la castration des porcelets. Les principales organisations de producteurs, de marchands et de consommateurs, de la protection des animaux, de même que Coop et Migros se sont mis d'accord sur les méthodes alternatives à employer à l'avenir : aux premiers rangs, la castration avec anesthésie par inhalation et la vaccination contre l'odeur de verrat. Il faut maintenant aller de l'avant et lancer la mise en place de ces méthodes.

Pour éviter que se développe une éventuelle odeur de verrat dans la viande, la plupart des porcelets mâles sont castrés dans leurs premières semaines de vie, de manière chirurgicale sans anesthésie. Cette méthode sera interdite en Suisse à partir du 1^{er} janvier 2010. Avec le projet ProSchwein, la Haute école suisse d'agronomie HESA à Zollikofen a reçu la tâche d'évaluer, en collaboration avec d'autres institutions, des méthodes alternatives à ce mode de castration douloureux pour les porcelets. Les méthodes doivent non seulement respecter le bien-être du porcelet, mais aussi convenir à la pratique et garantir la sécurité des consommateurs.

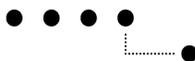
Lors d'une rencontre à Berne le 20 juin, la branche porcine a, au vu des résultats, choisi trois méthodes : la vaccination contre l'odeur de verrat, la castration après anesthésie par inhalation et, en production de niche, l'engraissement de jeunes verrats.

Trois méthodes bien adaptées

La castration chirurgicale avec anesthésie par inhalation est applicable dans la pratique. Elle consiste à anesthésier les porcelets avec le gaz isoflurane pendant seulement quelques minutes et de les castrer. Pour soulager les douleurs postopératoires, on administre un antidouleur par injection. L'appareil d'anesthésie étant relativement coûteux, cette méthode n'est applicable pour les petites exploitations que par le biais d'une coopération.

La deuxième méthode praticable est la vaccination contre l'odeur de verrat, qui permet de renoncer complètement à une intervention chirurgicale. Un sondage a montré que les consommateurs sont prêts à accepter cette méthode, pour autant qu'ils soient bien informés.

La méthode la plus naturelle est finalement l'engraissement des jeunes verrats où l'on renonce à toute intervention. Elle prend en compte qu'un certain pourcentage des animaux développe une odeur de verrat et doit être trié et éliminé à l'abattoir. Un procédé de triage adéquat avec des appareils



et des techniques d'analyse appropriées n'étant pas encore disponible, l'engraissement des jeunes verrats semble pour le moment voué à certaines niches.

Mise en pratique rapide

L'introduction des méthodes alternatives doit commencer immédiatement et non seulement en 2010, mais par étape et de manière suivie. Avant cela, quelques questions ouvertes sur la déclaration, l'assurance qualité et les possibilités d'exportation doivent être éclaircies. Jusqu'à l'éclaircissement de ces points, Micarna ne changera pas ses conditions d'achat. Coop Naturafarm acceptera par contre dès à présent les méthodes alternatives.

Par la suite, les organisations de producteurs et d'acheteurs seront appelées à déterminer la procédure et la feuille de route. C'est dans une action commune que ProSchwein, en collaboration avec la branche, veut informer le public sur les étapes suivantes, telle est une autre décision prise lors de cette discussion finale du projet ProSchwein.

Objectif à long terme : l'engraissement de jeunes verrats

La branche considère que l'engraissement de jeunes verrats offre la meilleure solution à long terme. À l'avenir également, elle est d'accord de participer activement à l'amélioration de la méthode par le biais du progrès génétique et de la détection automatique de l'odeur de verrat sur la chaîne d'abattage. Ceci devrait permettre la percée de l'engraissement de jeunes verrats à long terme.

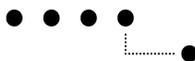
HESA, 20.06.2008

Informations générales

Ont participé à la discussion finale du projet ProSchwein du 20 juin 2008 à l'Office vétérinaire fédéral, Berne-Liebefeld :

Anicom SA
Bell SA
Office fédéral de l'agriculture
Office vétérinaire fédéral
Coop
Ernst Sutter SA (groupe Carnavi)
Forum suisse des consommateurs
Micarna SA
Fédération des sociétés Migros
Proviande
Union professionnelle suisse de la viande UPSV
Société suisse pour la protection des animaux SPA
Fondation pour la protection des consommateurs
Suisseporcs

L'animation de la discussion a été assurée par la Haute école suisse d'agronomie HESA.

**Le projet ProSchwein**

ProSchwein est un projet national de recherche dont la responsabilité incombe à Suisseporcs et SUISAG, l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), COOP et Migros, de même qu'à la Haute école suisse d'agronomie (HESA). Sous la conduite de la HESA et en collaboration avec des universités, des instituts de recherche et des entreprises privées, différentes méthodes alternatives à la castration sans anesthésie des porcelets ont été développées et testées en conditions de terrain pendant ces quatre dernières années.

Pour d'autres informations : <http://proschwein.shl.bfh.ch>

Renseignements sur le projet ProSchwein:

Thomas Kupper
Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen
031 982 05 35
031 910 21 17